



Cherche a me faire demissionne

Par **jerome2911**, le 11/04/2013 à 12:52

Bonjour,
mon employeur ma telephone lundi pour me dire qu il voulais me mute sur strasbourg, sachant cas ce jour je travail sur l agence de Mulhouse, mon contrat de travail stipule que je peut etre amenne a etre sur une autre agence, il me reproche de ne pas faire assez de resultat sur l agence de Mulhouse , je lui est dis mais si tu dis que tu gagne pas assez d argent tu vas en perdre plus vu le trajet 300kms par jours de mon domicile vers strasbourg, il ma repondu "comme tu vas demissionne" , je lui est demander une rupture conventionelle il veut pas ! des que je reçois son recommander je compte me mettre en arret de travail ! a t il le droit de recupere le vehicule de societe , ai je droit de me servir de la carte bleu pour le gasoil ! ai je droitr de refuse la mutation ? peut il me licencier pendant un arrte de travail ?
Merci pour votre reponse
Cordialement

Par **Lag0**, le 11/04/2013 à 13:50

[citation]des que je reçois son recommander je compte me mettre en arret de travail ![/citation]
Bonjour,
Et comment faites-vous pour "vous mettre" en arrêt de travail ?

Par **jerome2911**, le 11/04/2013 à 13:53

Bonjour

j ai déjà été voir mon medecin par ce que je suis en depression vu aux harcelement moral, il ma dis de revenir si ce cela continue et qu il me mettra en arret de travail .
cdlt

Par **pat76**, le **11/04/2013** à **17:44**

Bonjour

L'employeur vous a informé par lettre recommandée de votre mutation sur l'agence de Strasbourg?